

Rencontre de la Table GIRT de la MRC de Témiscamingue

Date : lundi 17 mai 2021 à 13h30 (40^e rencontre de la Table GIRT)
Lieu : Vidéoconférence

Étaient présents :

Membres	Organismes
Yves Beauregard	CREAT
Thomas Bourbonne	MFFP- Ville-Marie
Pierre Bouffard	VHR
Paul Bouvier	MRC de Témiscamingue
Nicolas Baril-Gagnon	AGZAT
Loydy Brousseau	Rayonier Advanced Materials (RYAM)
Ghyslaine Dessureault	Association des pourvoies de l'Abitibi-Témiscamingue (par téléphone)
Jean-François Gingras	LVL Global
Daniel Dufault	MRC de Témiscamingue
Yves Grafteaux	OBVT
Yan Gaudet	SPAOLT
Pascal Simard	MFFP- Ville-Marie
David Payette	MFFP- Ville-Marie

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu du 19 avril 2021
4. Affaires découlant du compte rendu du 19 avril 2021
5. Présentation de la PRAN 2021-2022
6. Prochaine rencontre
7. Varia
 - Ajout au PAFIO 2021
 - Sommaire des travaux du comité Paysage
 - Présentation des résultats préliminaires des possibilités forestières 2023-2028 par le Forestier en chef

1. Accueil

La rencontre débute à 13h30. Un rappel sur les règles de fonctionnement, est fait pour permettre un déroulement harmonieux. Il s'agit de la 40^e rencontre de la TGIRT du Témiscamingue.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté et accepté avec ajouts au point varia.

3. Adoption du compte rendu du 19 avril 2021

Le compte rendu est présenté et chacun est invité à faire part de ses commentaires. Le compte rendu est adopté.

4. Affaires découlant du compte rendu du 19 avril 2021

Le responsable de la Coopérative Plein Air, monsieur Danny Laperrière, a été contacté pour présenter son organisation aux membres de la TGIRT du Témiscamingue. Monsieur Laperrière est intéressé et l'on vise la rencontre de juin 2021.

5. Présentation de la PRAN 2021-2022

Monsieur David Payette, MFFP Ville-Marie, présente la PRAN 2021-2022 pour les unités d'aménagement (UA) 081-51 et 081-52. Les travaux commerciaux et non commerciaux prévus sont présentés par secteur.

UA 081-52

- Plan de récupération de bois affectés par TBE via le BMMB. Plus de souplesse et plus économique que passé par un plan spécial de récupération;
- La récupération est concentrée dans le secteur Belleterre;
- Il y a des travaux d'amélioration du chemin de Pénétration entre les km 77 et 88 et les km 98 et 114. Les travaux sont débutés et la durée prévue est de 2 à 3 semaines, sans entrave à la circulation;
- Des travaux d'éclaircie commerciale sont prévus cet été;
- Ce sont des chantiers résineux;
- Le bois va sortir par le chemin de Pénétration;
- Sur le chemin du Lac-à-la-Truite, les travaux continuent entre les km 0 et 36. La section entre le km 36 et le km 42 est en attente de la réponse à une demande de dérogation, et dépendra de la disponibilité des équipements;
- Il y aura travaux au pont du chemin de la Cerise fin mai. La circulation sera interrompue 2 à 3 jours.

UA 081-51

- Secteurs où il y a plus de coupes partielles compte tenu de la nature de la forêt;
- Il y a de la récupération de bois affectés par la TBE à proximité de Témiscaming. La mise en vente par le BMMB se fera au mois d'août;
- Le transport des bois se fera par le Hardwood;
- Il y a plus de bois aux enchères et on s'attend à une augmentation des prix. À la question s'il y aura plus de bois en récolte, les discussions sont toujours en cours;
- Dans 081-51, il y a un PRAU (**P**ermis de **R**écolte aux fins d'**A**pprovisionner une **U**sine) de 18 500 mètres cubes à Conseil de Kebaowek First Nation. Le chantier Dublin est destiné à ce PRAU;
- Cette année, il y a un plan de récolte préventif du hêtre pour contrer la maladie corticale du hêtre et la cochenille du hêtre. Le secteur ciblé est Lac Jacques;

- C'est un chantier test et expérimental où le prélèvement est plus fort et la récolte sera suivie d'un scarifiage pour favoriser l'érable;
- Le hêtre est utilisé dans la fabrication de la pâte à Témiscaming. Il y a un marché pour le bois d'œuvre au Québec, mais la régularité de l'approvisionnement reste un problème;
- À venir une présentation spécifique sur le hêtre et la maladie corticale;
- Thomas Bourbonne présente le portrait des eskers avec la planification 2021-2022. Les objectifs sont respectés;

Questions

- Qui opérera la récupération des bois affectés par la TBE dans le secteur Rémigny? Probablement RYAM Béarn, RYAM La Sarre et Eacom qui sont les bénéficiaires opérants, historiquement, dans le secteur. Ceci n'exclut pas que d'autres interviennent ;
- Pour le secteur Épervier, le bois sortira par le chemin Maniwaki.

La documentation présentée sera acheminée aux membres, ainsi que le lien de la carte interactive de la PRAN 2021-2022.

6. Prochaine rencontre

Lundi 21 juin 2021 13h30 par vidéoconférence.

7. Varia

7.1 Ajout au PAFIO :

Thomas Bourbonne présente de nouveaux secteurs, ajoutés au PAFIO. La planification fine pour ces secteurs est à court terme, sur un horizon de 1 à 2 ans.

Il y a lieu de connaître les préoccupations et enjeux quant aux accès et contraintes. Une rencontre du comité des chemins est à prévoir pour une planification plus fine.

Les intervenants concernés dont les et les pourvoies, seront informés.

7.2 Sommaire des travaux du comité Paysage :

Paul Bouvier présente les grandes étapes de travail du Comité Paysage :

1. Cueillette de l'information pertinente : méthodologie (Rouyn-Noranda, Josée Paquet), réglementation en vigueur à l'égard du paysage, sites à considérer, mais non répertoriés (il y a eu consultation des membres de la TGIRT);
2. Conciliation de l'information : regroupement en type de sites, dénombrement de leur présence sur le territoire, localisation cartographique, réglementation applicable;
3. Catégorisation des types de site : 60 types de site regroupés en 10 catégories.

4. Évaluation des types: Pour chacun des types, nous avons évalué si la réglementation est adéquate et si cela devait faire partie de l'Entente Paysage ou non. De cet exercice, 15 sites ont été retenus pour l'Entente Paysage.
5. Définir des modalités : Nous sommes rendus à cette étape. Pour la compléter, il y aura des travaux cartographiques et des tests pour bien évaluer les impacts des recommandations quant aux modalités.

L'entente Paysage vise à donner des balises aux aménagistes pour prendre en compte, en amont dans le processus de planification, les sites sensibles. Ceci ne restreint pas la réglementation en vigueur, ni le processus d'harmonisation spécifique pour chacun.

7.3 Présentation des résultats préliminaires des possibilités forestières 2023-2028 par le Forestier en chef:

La rencontre virtuelle aura lieu le 1^{er} juin. Paul Bouvier enverra aux membres, l'invitation et le lien pour se joindre à la rencontre.

Fin de la réunion à 15h15.